



DRIT & ANTHROPOLOGIE

Archéologie d'un savoir et enjeux contemporains

Coordonné par Frédéric Audren et Laetitia Guerlain

COLLOQUE

27 ET 28 FÉVRIER 2017

MAISON DES MEMOIRES - CARCASSONNE

Ethnopôle GARAE

Institut de Recherche
Montesquieu

Centre Aquitain
d'Histoire du Droit

Université de Bordeaux

École de droit de
Sciences Po

ANR VISA - La vie
savante

Pour de multiples raisons, le droit et l'anthropologie entretiennent des rapports difficiles et nullement évidents. Les juristes, dont le travail consiste à édicter, interpréter et appliquer un ensemble de textes normatifs, ne manifestent souvent aucun intérêt particulier à l'anthropologie, indifférente à la bonne conduite des opérations du droit. Le travail technique du juriste se pense, traditionnellement, indépendamment de toute considération culturelle, sociale ou économique.

À l'inverse, le « droit », du moins tel que pourrait l'entendre un juriste, est le plus souvent invisible dans les travaux des anthropologues : il peut être question de parenté, de filiation, de propriété, de pouvoir ou encore de rites (des catégories familières aux juristes) mais le concept de « droit », sa cohorte de règles, la structuration de ces dernières en système et en ordre juridiques sont, quasi-systématiquement, absents de cette production de l'anthropologie, fut-elle sociale et culturelle.

Cette rencontre pluridisciplinaire se propose de revenir sur les liens complexes entre droit et anthropologie. Elle se donne un double but : éclairer l'histoire de l'anthropologie juridique, en mettant en lumière la diversité des formes qu'ont pu prendre les rapports entre science juridique et savoirs anthropologiques selon les époques et les acteurs considérés ; affronter les enjeux contemporains des savoirs anthropologiques sur le droit.

PROGRAMME

DROIT & ANTHROPOLOGIE

Archéologie d'un savoir et enjeux contemporains

maison des mémoires

53 rue de Verdun

11 000 Carcassonne

04 68 71 29 69

ethno.garae@wanadoo.fr

Lundi 27 février **Perspectives et enjeux contemporains des savoirs anthropologiques sur le droit**

Modérateur : **Christiane Besnier** (rédacteur en chef *Droit et Cultures*)

13 h 30 **Sylvie Sagnes, Frédéric Audren et Laetitia Gerlain**, Accueil des participants et ouverture

14 h - 14 h 40 **Irène Bellier** (CNRS/LAIOS-EHESS), « La reconnaissance des peuples autochtones comme sujets du droit international. Les enjeux contemporains de l'anthropologie politique et du dialogue avec le droit »

14 h 40 - 15 h 20 **Élisabeth Claverie** (CNRS/ISP-Paris Ouest), « Droit international humanitaire et anthropologie. Une histoire contemporaine paradoxale »

15 h 40 - 16 h 20 **Marie-Claire Foblets** (Max Planck Institute for Social Anthropology, Halle - Saale), « L'anthropologie juridique : l'avenir de la discipline en Europe »

16 h 20 - 17 h **Albane Geslin** (IEP Lyon/Triangle), « Une histoire contemporaine du "pluralisme juridique" : usages de la notion en anthropologie juridique »

Mardi 28 février **Archéologie d'un savoir : l'anthropologie juridique**

Modératrice : **Sylvie Sagnes** (CNRS-LAHIC/IIAC)

9 h - 9 h 40 **Géraldine Cazals** (Université de Rouen), « Les juristes français de la Renaissance, des anthropologues en puissance ? Réflexions autour de quelques études de cas, et d'une publication récente »

9 h 40 - 10 h 20 **François Quastana** (Université de Lille 2), « Un regard anthropologique sur les origines du droit coutumier : Pierre-Jean Grosley (1718-1785) »

10 h 40 - 11 h 20 **Marc Goëtzmann** (Université de Nice), « La coutume et l'anthropologie coloniale d'Henry Sumner Maine »

11 h 20 - 12 h **Silvia Falconieri** (CNRS/CHJ-Université de Lille 2), « Ordre juridique colonial et anthropologie. "Expertises ethniques" et études raciales dans l'outre-mer français (fin XIXe siècle-1946) »

Modérateur : **Nicolas Adell** (Université Toulouse - Jean Jaurès)

13 h 30 - 14 h 10 **Frédéric Audren** (CNRS – École de droit de Sciences Po), « L'ethnologie juridique au Collège de France. Jacques Flach et les institutions primitives »

14 h 10 - 14 h 50 **Alain Chenu** (Sciences Po Paris/OSC), « De l'enquête statistique à l'enquête anthropologique : l'étape égyptienne de la carrière de René Maunier »

14 h 50 - 15 h 30 **Laetitia Guerlain** (Université de Bordeaux), « Entre science juridique et savoirs anthropologiques : l'histoire comparée du droit selon Émile Jobbé-Duval (1851-1931) »